

Colloque

Vivante Lai-cité



Vendredi 9 décembre 2022
9h à 17h



Amphi 100 • Faculté de droit

Responsable scientifique :
Sylvie SCHMITT
sylvie.schmitt@univ-tln.fr

 UNIVERSITÉ DE
TOULON

COLLOQUE VIVANTE LAÏ-CITÉ

9h00 **Xavier Leroux**, PU en langue et littérature médiévales, laboratoire Babel, EA2649,
Président de l'Université de Toulon
Ouverture du colloque

9h15 **Jean-Jacques Pardini**, PU, CDPC JCE, UMR-CNRS 7318 DICE, vice-président de
l'Université de Toulon
Propos introductifs

09h30

Partie I – une laïcité contraignante

Présidence **Sylvie Schmitt**, MCU HDR en droit public,
CDPC JCE, UMR-CNRS 7318 DICE, Université de Toulon

9h30 **Sylvie Schmitt**, MCU HDR en droit public, CDPC JCE, UMR-CNRS 7318 DICE,
Université de Toulon
Financer le culte: l'interdiction de principe, l'autorisation ponctuelle

9h55 **Olivier Sadoul**, doctorant en sciences de l'information et de la communication,
SMSH, Université de Toulon – consultant et formateur national laïcité et valeurs de la
République
Éducation populaire et laïcité: de l'affaire du foulard de Creil aux attentats de 2015, les
marqueurs d'une réinvention pédagogique

10h20 **Wilfried Adou**, doctorant en droit public, CERIC, UMR-CNRS 7318 DICE, Aix-Marseille
Université
La laïcité, moyen de protection des victimes dans le combat juridique pour la paix
civique?

10h45 Pause

11h00 **Hiam Mouannès**, MCU HDR en droit public, Institut Maurice Hauriou, Université
Toulouse 1 Capitole
Le principe de laïcité, condition des libertés

11h25 Débats

12h30 Déjeuner

COLLOQUE VIVANTE LAÏ-CITÉ

14h15

Partie II – Une laïcité réduite ou inexistante

Présidence **Julien Giudicelli**, MCU HRD en droit public,
Institut de recherche Montesquieu, Université de Bordeaux

14h15

Julien Giudicelli, MCU HDR en droit public, Institut de recherche Montesquieu,
Université de Bordeaux
Patrimoine culturel et laïcité, l'histoire baroque du régime juridique italien

14h40

Farhad Khosrokhavar, directeur d'études émérite à l'École des Hautes études en
sciences sociales, Paris
La sécularisation en Iran : le refus d'une religion théocratique

15h05

Guillaume Rousseau, PU en droit, Université de Sherbrooke, Canada
La Loi québécoise sur la laïcité de l'État : outil d'apaisement ou de confrontation ?

15h40

Pause

16h05

Laurent Reverso, PU en histoire du droit, CDPC JCE, UMR-CNRS 7318 DICE,
Université de Toulon
La laïcité turque devant la Cour européenne des droits de l'homme

16h30

Débats

COLLOQUE VIVANTE LAÏ-CITÉ

9 décembre 1905 – 9 décembre 2022: la loi sur la laïcité a désormais 117 ans. Elle fait preuve d'une longévité exceptionnelle, que certaines Constitutions pourraient lui envier. Elle a connu la III^e République, le passage éclair de la IV^e et la naissance de la V^e République. Elle a survécu à deux guerres mondiales, aux alternances politiques. Elle a assisté à la transformation de la société française devenue multiculturelle au cours du XX^e siècle, avec l'implantation de nouvelles confessions et de nouvelles pratiques religieuses. Malgré toutes ces évolutions, ou peut-être en raison de celles-ci, la loi de 1905 perdure. Le principe de laïcité, qu'elle garantit, n'a jamais été aussi pertinent dans une société française et, au-delà, dans un monde en quête de sécularisation.

Le principe comprend classiquement deux aspects: la neutralité religieuse de l'État, le respect de la liberté de conscience. Les débats de la doctrine française se focalisent dessus, spéculant sur leur intensité (jusqu'où va la neutralité de l'État?) ou leur dimension sociétale (doit-on s'adapter aux nouvelles habitudes confessionnelles?). Parallèlement, d'autres pays s'interrogent sur les limites à apporter à la liberté de conscience pour préserver le vivre-ensemble.

L'avantage de la France est justement d'avoir déjà à sa disposition la loi de 1905 afin de penser ce vivre-ensemble. Cadre contraignant, certes, en ce qu'elle impose nécessairement des limites aux expressions religieuses, elle constitue en même temps un outil de comparaison avec les expériences étrangères dans lesquelles la laïcité est encore à construire.

Le colloque du 9 décembre 2022, Vivante laï-cité, a pour ambition de nous plonger dans le cœur de la laïcité à la française, avec les débats qu'elle soulève. Il doit permettre également de mieux saisir des enjeux pouvant échapper à une société habituée depuis plus d'un siècle à la sécularisation, en observant ce que signifie le besoin d'un État laïque dans des pays qui ne le sont pas toujours.

COMITÉ D'ORGANISATION

Sylvie SCHMITT, Maître de conférences HDR de droit public,
CDPC J-C Escarras UMR-CNRS 7318 DICE, Université de Toulon
sylvie.schmitt@univ-tln.fr